DYNAMIX 23

ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

2025 / 2026

+32 (0)2 767 10 12
info@dynamix23.be
www.dynamix23.be

www.dynamix23.be
info@dynamix23.be
+32 (0)2 767 10 12

Année scolaire 2025/2026

Ecole Notre Dame des Grâces
Avenue du Chant d'Oiseau 19
1150 Bruxelles

Conditions Générales

En inscrivant votre enfant à l'école Notre Dame des Grâces, vous acceptez l'organisation et les conditions de la prise en charge des accueils extrascolaires par D23 asbl.

DONNÉES D'INSCRIPTION. Le dossier d'inscription est celui de l'école. Les données relatives à votre inscription à l'école Notre Dame des Grâces sont communiquées à nos services afin de garantir un suivi optimal et une sécurité de vos enfants. Les données transmises par NDG à D23 asbl le sont soit annuellement avant le début de l'année scolaire, soit en cours d'année si votre inscription à NDG est également une inscription en cours d'année. Les données communiquées sont transmises par email à notre secrétariat. Les données d'inscription indispensables communiquées sont les suivantes : Nom de l'enfant - Prénom de l'enfant - Date de naissance - Adresse de l'enfant - email du parent 1 - email du parent 2 - téléphone du parent 1 - téléphone du parent 2 - téléphones secondaires - classe et titulaire de l'année scolaire en cours. Lors de l'inscription à l'école, vous avez marqué votre accord pour que D23 puisse utiliser vos données uniquement dans le but d'une communication précise et claire mais aussi en cas d'urgence lors de nos activités.

ACCUEILS EXTRASCOLAIRES (garderies du matin, midi, et soir & le mercredi après-midi). Les accueils du matin, du soir et du mercredi après-midi sont à régler d'après les présences effectives de l'enfant aux différents accueils. La garderie du soir se termine à 18h00. Au-delà de 18h00, chaque quart d'heure de retard entamé est pénalisé d'une amende de 5,00 euros par enfant à payer immédiatement à l'animateur/surveillant sur place. Les accueils du midi sont facturés d'après les présences du jour de l'enfant. Le registre obligatoire des présences de l'école fait office de vérification. L'accueil du midi est de 12h05 à 13h30 en maternelles et primaires, et de 12h20 à 14h00 le mercredi midi pour toutes les sections. La garderie payante du mercredi après-midi débute à 14h00 et se termine à 18h00. L'accueil du matin payant débute à 7h30 (ouverture de l'école) et se termine à 8h10. De 8h10 à 8h25 l'accueil est gratuit. L'accueil du soir est gratuit de 15h25 à 16h00. A partir de 16h00, il est payant et se termine à 18h00. En cas de non-respect des horaires des sanctions financières peuvent êtres portées à votre compte (5 EUR par quart d'heure de retard entamé).

REPAS CHAUDS. L'inscription aux repas chauds se fait pour l'année complète et uniquement via le lien Forms que notre secrétariat vous enverra par email. Celui-ci doit être complété avant le 21/08/2025. Sans inscription aux repas chauds, les enfants sont automatiquement pris en charge aux repas tartines. Pour les élèves qui arrivent en cours d'année et qui souhaitent s'inscrire aux repas chauds, les inscriptions devront également s'effectuer via ce même formulaire. L'inscription aux repas chauds sera active et d'application dans les plus brefs délais, le temps de communiquer à notre fournisseur les suppléments de repas à prévoir. La facturation et le paiement des repas chauds sont mensuels. Chaque fin de mois, vous recevrez une facture qui couvre le mois écoulé. En cas d'annulation de l'inscription de votre enfant aux repas chauds, ou de modification de choix de service, veuillez prendre contact uniquement par email avec le secrétariat de D23 via l'adresse info@dynamix23.be et ce, avant le 5 du mois qui précède le mois concerné par votre demande de changement. Les repas chauds ne vous sont pas comptabilisés lors de journées sportives, journées pédagogiques, visites médicales ou autres sorties scolaires, si le repas chaud du jour ne peut avoir lieu. En cas d'absence de votre enfant pour cause de maladie, le repas chaud du jour ne sera pas facturé si vous nous prévenez par email avant 10h. En cas d'absence prolongée sous certificat médical, nous vous demandons de nous en envoyer une copie par email dès réception du médecin afin que nous puissions annuler les repas commandés ainsi que les séances couvertes par le certificat. Les repas chauds ne vous seront alors pas portés en compte. Exemple : Votre enfant est malade lundi et vous nous prévenez avant 10h00 de son absence pour cause de maladie, son repas chaud ne sera pas facturé ainsi que les autres jours pour la période couverte par le certificat médical. Le certificat médical doit nous être transmis par email dès le passage chez le médecin. Pour tout autre motif d'absence, nous vous demandons de nous en informer par email au plus tard le mercredi de la semaine qui précède l'absence. Toutes allergies ou intolérances à des aliments doivent être signalées lors de l'inscription. Attention, D23 n'est pas responsable des menus et ne sera pas en mesure de proposer des menus «alternatifs» aux enfants porteurs d'allergies alimentaires ou d'intolérance (végane - lactose - gluten - fruits à coques - etc...).

ÉTUDES ENCADRÉES. L'inscription aux études encadrées se fait obligatoirement via le site internet www.dynamix23.be. L'inscription s'effectue par cycle. L'année scolaire se compose de deux cycles : de septembre à décembre et de janvier à juin. Toute demande de modification en cours de cycle sera exceptionnelle et se fera par email le plus tôt possible à l'adresse info@dynamix23.be. Les études encadrées débutent à 16h00 et se terminent à 17h00. Tous les enfants du primaire non inscrits à l'étude encadrée du jour seront dirigés vers l'étude surveillée du jour ou l'activité parascolaire. L'étude encadrée est donnée par un professeur de l'école et l'enfant ne peut la quitter avant 17h00. L'étude surveillée est encadrée par l'éducateur référant et l'enfant peut être repris par le parent à n'importe quelle heure. Les deux types d'études sont incluses dans la facturation de l'accueil du soir.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES. Les activités parascolaires se déroulent les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis après les heures scolaires. Les heures d'activités parascolaires sont reprises dans la grille horaire disponible sur notre site internet www.dynamix23.be. L'inscription est valable pour un cycle. Une année se compose de deux cycles : de septembre à décembre et de janvier à juin. Toute demande de modification en cours de cycle sera exceptionnelle et se fera par email le plus tôt possible à l'adresse info@dynamix23.be.

FACTURATION. Les factures relatives aux frais de garde sont à régler au plus tard 15 jours après la date d'émission indiquée sur la facture (voir date d'échéance). Les factures sont envoyées par email et sont également disponibles dans votre compte MyDynamix23. Si vous remarquez une erreur , veuillez prendre contact avec nous au plus vite et avant tout paiement par email à l'adresse info@dynamix23.be. Merci de régler le montant de la facture en utilisant la communication structurée reprise sur celles-ci. Elle permet un traitement de vos données et un suivi optimal de vos paiements. Une seule facture par enfant sera éditée par mois. Les parents séparés ou divorcés sont tenus de s'accorder mutuellement pour le bon suivi. Les activités parascolaires (activités artistiques - activités sportives) sont à régler directement au moment de l'inscription en ligne.

ACCIDENTS. Tous les enfants inscrits à nos temps d'accueil ET en ordre de paiement sont assurés pour les accidents corporels et la responsabilité civile. Nos animateurs et surveillants sur place possèdent une trousse de secours en cas de « bobos ». Si un accident plus grave et sévère survient, nous prendrons contact avec les parents dans les plus brefs délais. Dans le cas où les parents ne pourraient pas être contactés, ils autorisent le responsable à prendre toute disposition médicale nécessaire. Les frais médicaux liés aux secours apportés sont à payer dans un premier temps par les parents qui seront remboursés dans un second temps par l'organisme assureur. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'urgence si des données s'avèrent manquantes. Veuillez noter que tous les dégâts occasionnés aux vêtements, cartables, GSM, montres, lunettes ne sont pas couverts par notre assurance..

IMAGE. Aucune image (photo & vidéo) ne sera prise durant nos temps d'accueil ni pendant nos activités parascolaires.

PROTECTION DES DONNÉES. Les données contenues dans le dossier sont et restent confidentielles et répondent à la loi sur la protection des données personnelles (RGPD) ainsi que leur utilisation. Monsieur Sébastien BLOMME est responsable de vos données. Elles sont conservées sous format papier et dans le logiciel de comptabilité dont l'accès est réservé uniquement aux personnes du service administratif de l'asbl. Pour plus d'informations concernant la protection de vos données, notre RGPD est disponible sur notre site Internet ou sur simple demande.

ATTESTATIONS FISCALES. Tous les frais liés aux accueils (garderies et activités parascolaires) sont déductibles fiscalement pour tous les enfants âgés de - de 14 ans. Cette attestation est disponible dans votre espace MyDynamix23 sous l'onglet 'financier' si et seulement si toutes les factures sont acquittées. Attention, les attestations fiscales en matière de frais de garde ne portent pas sur le service des repas chauds.

RECOUVREMENT & IMPAYÉS. Toutes les factures impayées dans les délais et dans les temps feront l'objet d'un premier rappel (+15 jours de retard), suivi d'un second rappel (+22 jours de retard) et enfin un 3ème et ultime rappel mentionnant une date limite de paiement. Après ce dernier rappel, les factures impayées sont envoyées à OPTIMAL RECOVER, société de recouvrement, qui prendra alors votre dossier en charge avec des frais supplémentaires inhérents à leur intervention. OPTIMAL RECOVER tentera toujours de recouvrir aux dettes à l'amiable. Par la suite, si les délais de paiement ne sont toujours pas respectés, des frais supplémentaires de recouvrement vous seront facturés.

EXCLUSION DES SERVICES. Si les factures relatives à vos choix de services ne sont pas honorées dans les temps, votre enfant ne pourra plus bénéficier de ces services. Comme le précise la circulaire 7644 complétant la 7134, la législation en matière de gratuité d'accès à l'enseignement ne concerne en aucun cas les frais liés au fonctionnement, à l'équipement et à l'encadrement des temps extrascolaires à savoir les frais des temps de midi, les frais de garderie du matin et du soir.

DYNAMIX 23

www.dynamix23.be
info@dynamix23.be
+32 (0)2 767 10 12

Année scolaire 2025/2026

Ecole Notre Dame des Grâces
Avenue du Chant d'Oiseau 19
1150 Bruxelles

MATERNELLES

SIESTE :
Une sieste dormante ou reposante (au choix) est prévue pour les enfants inscrits en Accueils.

REPAS CHAUDS :
Leur service débute le lundi 25/08/2025. L'inscription aux repas chauds se fait pour l'année complète et doit nous parvenir exclusivement via le lien Forms que notre secrétariat vous enverra par email. Celui-ci doit être complété avant le 21/08/2025. Les enfants qui arrivent en cours d'année et qui souhaitent participer aux repas chauds devront également s'inscrire via ce même lien. Leur inscription sera active et d'application dans les plus brefs délais, le temps de communiquer à notre fournisseur les suppléments de repas à prévoir

En cas d'annulation ou de modification de choix, veuillez prendre contact uniquement par email avec notre secrétariat à l'adresse info@dynamix23.be **impérativement dans les délais précisés dans les conditions générales** (voir page 1).

Lors de l'inscription de votre enfant aux repas chauds, vous pouvez nous signaler une intolérance ou une allergie alimentaire. Néanmoins, le repas du jour ne sera pas adapté. N'hésitez pas à consulter le menu du mois affiché sur place afin d'annuler éventuellement un repas dans les délais et de prévoir alors exceptionnellement un pique-nique de remplacement pour votre enfant.

ACCUEILS :
Les matins, vos enfants sont accueillis à l'école et des jeux adaptés à leur âge sont mis à leur disposition. Aucune inscription n'est nécessaire.

Les accueils du soir et du mercredi après-midi sont libres d'accès et organisés en activités adaptées. Des activités libres et surveillées sont également prévues durant les temps d'accueil. Aucune inscription n'est nécessaire. Ils sont donc facturés à la présence scannée.

Par souci de sécurité, tous les enfants qui restent à l'école après 15h45 (*12h20 le mercredi*) en temps d'accueil extrascolaire, en étude ou en activité parascolaire seront systématiquement scannés à leur départ et facturés selon notre grille tarifaire.

TEMPS DE MIDI :
Après les repas (chauds ou tartines), les enfants sont surveillés dans les cours de récréation.
Les temps de midi sont facturés à la présence de votre enfant au tarif journalier. Le tarif temps de midi comprend donc la surveillance, le service, le potage du jour et la sieste.
Seuls les enfants qui rentrent à la maison sur le temps de midi sont exemptés du tarif du jour.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES :
Sur le temps de midi (avant le repas) et en fin de journée scolaire, des activités parascolaires sont possibles pour vos enfants. Il s'agit d'activités culturelles ou sportives (basket - cirque - multisports - bricolage - zumba - etc...). L'inscription aux activités parascolaires se fait uniquement via notre site internet www.dynamix23.be. L'année scolaire se compose de 2 cycles : de septembre à décembre et de janvier à juin. Toute demande de modification sera exceptionnelle et se fera par email le plus tôt possible à l'adresse info@dynamix23.be. Si votre enfant est inscrit à une activité parascolaire les frais de garde de ce jour seront facturés sur base de l'heure de sortie fixée par le scan de son badge.

En toute transparence, D23 asbl a fait le choix d'équilibrer les prix entre son A.E.S. (Accueil Extra Scolaire) et ses activités parascolaires. Les accueils (garderies) de fin de journée étant payants pour tous les enfants présents à l'école au-delà de 16h00 (*14h00 le mercredi*), le prix des activités parascolaires a été adapté. Chaque enfant qui participe à une activité parascolaire sera donc scanné à son départ et facturé.

www.dynamix23.be
info@dynamix23.be
+32 (0)2 767 10 12

Année scolaire 2025/2026

Ecole Notre Dame des Grâces
Avenue du Chant d'Oiseau 19
1150 Bruxelles

PRIMAIRES

REPAS CHAUDS :
Leur service débute le lundi 25/08/2025. L'inscription aux repas chauds se fait pour l'année complète et doit nous parvenir exclusivement via le lien Forms que notre secrétariat vous enverra par email. Celui-ci doit être complété avant le 21/08/2025. Les enfants qui arrivent en cours d'année et qui souhaitent participer aux repas chauds devront également s'inscrire via ce même lien. Leur inscription sera active et d'application dans les plus brefs délais, le temps de communiquer à notre fournisseur les suppléments de repas à prévoir.

En cas d'annulation ou de modification de choix, veuillez prendre contact uniquement par email avec notre secrétariat à l'adresse info@dynamix23.be **impérativement dans les délais précisés dans les conditions générales** (voir page 1).

Lors de l'inscription de votre enfant aux repas chauds, vous pouvez nous signaler une intolérance ou une allergie alimentaire. Néanmoins, le repas du jour ne sera pas adapté. N'hésitez pas à consulter le menu du mois affiché sur place afin d'annuler éventuellement un repas dans les délais et de prévoir alors exceptionnellement un pique-nique de remplacement pour votre enfant.

ACCUEILS :
Les matins, vos enfants sont accueillis à l'école et des jeux adaptés à leur âge sont mis à leur disposition. Aucune inscription n'est nécessaire.

Les accueils du soir et du mercredi après-midi sont libres d'accès et organisés en activités adaptées. Aucune inscription n'est nécessaire. Ils sont donc facturés à la présence scannée.

Par souci de sécurité, tous les enfants qui restent à l'école après 15h45 (*12h20 le mercredi*) en temps d'accueil, en étude ou en activité parascolaire seront systématiquement scannés à leur départ et facturés selon notre grille tarifaire.

TEMPS DE MIDI :
Après les repas (chauds ou tartines), les enfants sont surveillés dans les cours de récréation.
Les temps de midi sont facturés à la présence de votre enfant au tarif journalier. Le tarif temps de midi comprend donc la surveillance, le service et le potage du jour.
Seuls les enfants qui rentrent à la maison sur le temps de midi sont exemptés du tarif du jour.

ÉTUDES ENCADRÉES/SURVEILLÉES :
Les études encadrées sont une aide à la réalisation des devoirs. Votre enfant fait ses devoirs et ses leçons du jour avec l'aide d'un enseignant. Elles s'articulent de 16h00 à 17h00 et ont donc une durée de 60 minutes. L'inscription aux études encadrées s'effectue par cycle, uniquement via notre site Internet www.dynamix23.be. L'année scolaire se compose de 2 cycles : de septembre à décembre et de janvier à juin. Si votre enfant est inscrit à une étude encadrée les frais de garde de ce jour seront facturés sur base de l'heure de sortie fixée par le scan de son badge.

Si votre enfant n'est pas inscrit à l'étude encadrée du jour, il sera dirigé automatiquement vers notre étude surveillée. La différence principale réside dans le respect des horaires et l'accompagnement. Les parents ne peuvent reprendre leur enfant avant 17h00 si ce dernier est inscrit à l'étude encadrée. En revanche, la reprise est libre lors des études surveillées. Elles sont toutes deux incluses dans la facturation des accueils du soir jusqu'à 17h15.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES :
Sur le temps de midi (avant le repas) et en fin de journée scolaire, des activités parascolaires sont possibles pour vos enfants. Il s'agit d'activités sur un thème culturel ou sportif (basket - cirque - multisports - bricolage - zumba - etc...). L'inscription aux activités parascolaires se fait uniquement via notre site internet www.dynamix23.be. L'année scolaire se compose de 2 cycles : de septembre à décembre et de janvier à juin. Toute demande de modification sera exceptionnelle et se fera par email le plus tôt possible à l'adresse info@dynamix23.be. Si votre enfant est inscrit à une activité parascolaire ou une étude encadrée les frais de garde de ce jour seront facturés sur base de l'heure de sortie fixée par le scan de son badge.

En toute transparence, D23 asbl a fait le choix d'équilibrer les prix entre son A.E.S. (Accueil Extra Scolaire) et ses activités parascolaires. Les accueils (garderies) de fin de journée étant payants pour tous les enfants présents à l'école au-delà de 16h00 (*14h00 le mercredi*), le prix des activités parascolaires a été adapté. Chaque enfant qui participe à une activité parascolaire sera donc scanné à son départ et facturé.

www.dynamix23.be
info@dynamix23.be
+32 (0)2 767 10 12

Année scolaire 2025/2026

Ecole Notre Dame des Grâces
Avenue du Chant d'Oiseau 19
1150 Bruxelles

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INSCRIPTION :
Toutes les inscriptions à nos activités (parascolaires ou études) s'effectuent exclusivement via le site internet selon les places disponibles. L'inscription de votre enfant à une ou plusieurs activités, via notre site Internet, s'effectue au départ de votre compte famille **MyDynamix23**. Si vous n'avez pas encore de compte **MyDynamix23**, vous pouvez obtenir votre login et mot de passe en envoyant un email à l'adresse info@dynamix23.be. Ce compte en ligne vous donnera également accès à vos données personnelles, aux attestations fiscales & mutuelle.

BADGE / QR CODE :
Tous les enfants reçoivent en début d'année scolaire un badge avec un QR code unique et personnel. Ce badge est à conserver toute l'année. Il doit être accroché au cartable de votre enfant. Par facilité, et en cas d'oubli ou de perte, nous demandons aux parents de photographier le QR code de leur enfant pour le sauvegarder sur leur smartphone. Attention! les QR codes changent chaque année et ne sont donc pas réutilisables d'une année à l'autre.

RESPONSABILITÉS :
Tous les enfants sont sous la responsabilité de D23 asbl et de ses animateurs/surveillants pendant les temps extrascolaires et ce jusqu'à leur reprise par les parents. En cas d'accident, tous les enfants en ordre de paiement sont couverts auprès de notre organisme assureur. D23 décline toute responsabilité en cas de vol - perte et dégradation des affaires personnelles des enfants. Veuillez noter que les dégâts occasionnés lors de nos accueils/activités aux vêtements, cartables, GSM, montres, lunettes ne sont pas couverts par notre assurance.

FACTURES :
Les factures vous sont envoyées par email chaque fin de mois. Toutes nos factures sont à régler au plus tard 15 jours après émission (voir date d'échéance). Vous recevez une facture par mois reprenant vos données, les données de facturation, les différentes présences scannées du mois (matin - midi & soir). Merci de régler la facture en mentionnant uniquement la communication structurée reprise sur celle-ci afin d'assurer un suivi optimal de vos paiements. Si en fin de mois vous ne recevez pas la facture par email, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat par email à info@dynamix23.be ou par téléphone au **02/767 10 12** afin de vérifier ensemble votre adresse email principale. Les factures sont également disponibles dans votre compte famille **MyDynamix23**.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES PARTENAIRES LANGUES :
L'inscription et le paiement des cours parascolaires de langues avec nos partenaires, **Kids and Us et Candy School**, doivent être effectués directement auprès des partenaires. L'asbl Dynamix23 décline toute responsabilité concernant ces inscriptions. Les frais d'accueils extrascolaires des enfants participant aux cours de langues seront les mêmes que pour les autres activités parascolaires. Néanmoins, par souci d'équité et en accord avec nos partenaires, les enfants inscrits chez **Kids and Us et Candy School** bénéficieront d'un crédit sur leur portefeuille virtuel, accessible uniquement via leur compte MyDynamix23 :

1 cours Néerlandais avec Candy School (60 min.) = 55,00 euros de crédit.
1 cours Anglais avec Kids and Us (60 min.) = 70,00 euros de crédit.
1 cours Anglais avec Kids and Us (90 min.) = 85,00 euros de crédit.

SORTIE :
La sortie d'un enfant de l'école seul ou avec une tierce personne doit faire l'objet d'une demande écrite ou notée sur la carte de sortie de l'enfant en primaire. Toute exception doit être notifiée dans le J.d.C. de votre enfant et montrée au responsable en charge de la surveillance ce jour-là.

RETARD :
Après 18h00, chaque quart d'heure de retard entamé = 5,00 euros/enfant à payer directement au responsable présent sur place. En cas de retard, contactez directement par téléphone l'équipe sur place afin de rassurer votre enfant au **0470 / 66 20 80**.

DOCUMENTS :
Tous les documents, factures et attestations sont accessibles depuis votre compte MyDynamix23 si vous êtes en ordre de paiement.

www.dynamix23.be
info@dynamix23.be
+32 (0)2 767 10 12

Année scolaire 2025/2026

Ecole Notre Dame des Grâces
Avenue du Chant d'Oiseau 19
1150 Bruxelles

COMMENT INSCRIRE LES ENFANTS ?

Les inscriptions s'effectuent exclusivement via notre site internet www.dynamix23.be. Dans le coin supérieur droit de la page d'accueil, sous l'onglet MyDynamix23 vous avez accès à votre session ainsi qu'aux inscriptions. Si vous n'avez pas encore de compte MyDynamix23, vous pouvez obtenir votre login et mot de passe en envoyant un email à l'adresse info@dynamix23.be.

Les inscriptions au service Repas Chauds s'effectuent en complétant le lien Forms envoyé par notre secrétariat

ÉTUDES ENCADRÉES :
Les inscriptions aux études encadrées sont accessibles sous la rubrique « Cours » (comme un cours parascolaire). Via les filtres et recherches, vous choisissez l'école et le jour souhaités. Confirmez votre inscription par le paiement en ligne endéans les 30 minutes. Une confirmation d'écran vous indique que vous y êtes presque ! Seul le paiement en ligne dans les temps valide votre inscription et un email de confirmation de réservation vous est alors envoyé directement à l'adresse renseignée dans votre compte MyDynamix23.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES :
Les inscriptions aux activités parascolaires sont accessibles sous la rubrique « Cours ». Via les filtres et recherches, vous choisissez l'école, le jour et l'activité souhaités en fonction des disponibilités. Confirmez votre inscription par le paiement en ligne endéans les 30 minutes. Une confirmation d'écran vous indique que vous y êtes presque ! Seul le paiement en ligne dans les temps valide votre inscription et un email de confirmation de réservation vous est alors envoyé directement à l'adresse renseignée dans votre compte MyDynamix23.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES PARTENAIRES LANGUES :
L'inscription et le paiement des cours parascolaires de langues avec nos partenaires, Kids and Us et Candy School, doivent être effectués directement auprès des partenaires. L'asbl Dynamix23 décline toute responsabilité concernant ces inscriptions. Les frais d'accueils extrascolaires des enfants participant aux cours de langues seront les mêmes que pour les autres activités parascolaires. Néanmoins, par souci d'équité et en accord avec nos partenaires, les enfants inscrits chez Kids and Us et Candy School bénéficieront d'un crédit sur leur portefeuille virtuel, accessible uniquement via leur compte MyDynamix23 :

1 cours Néerlandais avec Candy School (60 min.) = 55,00 euros de crédit.
1 cours Anglais avec Kids and Us (60 min.) = 70,00 euros de crédit.
1 cours Anglais avec Kids and Us (90 min.) = 85,00 euros de crédit.

ACCUEILS EXTRA-SCOLAIRES (GARDERIES) :
Tous les enfants sont inscrits par défaut aux différents moments d'accueil. Cette inscription est automatique et n'entraine aucun coût en dehors des périodes payantes. Le système de garderie payante est géré par le scan de la présence de votre enfant à un ou plusieurs moments d'accueils payants organisés et facturés en fin de mois.

REPAS CHAUDS :
Leur service débute le lundi 25/08/2025. L'inscription aux repas chauds se fait pour l'année complète et doit nous parvenir exclusivement via le lien Forms que notre secrétariat vous enverra par email. Celui-ci doit être complété avant le 21/08/2025.

www.dynamix23.be
info@dynamix23.be
+32 (0)2 767 10 12

CONTACTS & COORDONNÉES

E-mail :
info@dynamix23.be

Coordinateur des Accueils Extra-Scolaires :
Monsieur Massi AMIRECHE

Coordinateur des Activités Parascolaires :
Monsieur Laurent POLLYN

Téléphone :
Bureau : 02/767 10 12 - de 9h00 à 17h00 - du lundi au vendredi

---

Coordinateur Général du site NDG :
Monsieur Maxime PFAFF

Mobile : 0470 66 20 80 - de 07h30 à 18h00 - du lundi au vendredi

---

Gestion & Facturation :
Madame Patricia TIMMERMANS
Madame Valérie THIBAUT
Madame Julie GOOSSENS

Téléphone :
Bureau : 02/767 10 12 - de 9h00 à 17h00 - du lundi au vendredi

E-mail :
info@dynamix23.be

Site web :
www.dynamix23.be

Compte Bancaire :
BNP PARIBAS FORTIS : BE90 0355 9209 6832

BCE :
0897.523.875

www.dynamix23.be
info@dynamix23.be
+32 (0)2 767 10 12

Année scolaire 2025/2026

Ecole Notre Dame des Grâces
Avenue du Chant d'Oiseau 19
1150 Bruxelles

INFORMATIONS
PARASCOLAIRES & ÉTUDES

Cycle 1 : du 08/09/2025 au 21/12/2025 avec une ouverture aux inscriptions le dimanche 01/06/2025 à 10h00

Cycle 2 : du 05/01/2026 au 21/06/2026 avec une ouverture aux inscriptions le dimanche 02/11/2025 à 10h00

Les inscriptions s'effectuent par cycle.

LUNDI :

ATELIERS THÉÂTRE (3 - 4 - 5 - 6 primaires) - Lundi 12h05 - NDG !!! Nouveauté 2025/2026 !!!
CODAGE/INFORMATIQUE (1 - 2 - 3 primaires) - Lundi 12h05 - NDG
DÉFOUL DANSE (2 - 3 maternelles) - Lundi 12h05 - NDG
DESSIN & PEINTURE - Les Ateliers du Lundi (1 - 2 primaires) - Lundi 12h05 - NDG
JEUX D'ÉCHECS (tous niveaux) (3 - 4 - 5 - 6 primaires) - Lundi 12h05 - NDG
TENNIS DE TABLE (4 - 5 - 6 primaires) - Lundi 12h05 - NDG

ATELIERS JEUX DE SOCIÉTÉ (1 - 2 - 3 primaires) - Lundi 16h00 - NDG
DÉFOUL DANSE (2 - 3 maternelles) - Lundi 16h00 - NDG !!! Nouveauté 2025/2026 !!!
DÉFOUL SPORTS (2 - 3 maternelles) - Lundi 16h00 - NDG
DÉFOUL SPORTS (Accueils - 1 maternelles) - Lundi 16h00 - NDG
DÉFOUL YOGA (Accueils - 1 maternelles) - Lundi 16h00 - NDG !!! Nouveauté 2025/2026 !!!
Étude Encadrée LUNDI (1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 primaires) - 16h00 - NDG
Mini Architecte – Niveau basique (1 - 2 primaires) - Lundi 16h00 - NDG !!! Nouveauté 2025/2026 !!!
MULTISPORTS (1 - 2 primaires) - Lundi 16h00 - NDG

PSYCHO FOOT EN SALLE (3 maternelles - 1 - 2 primaires) - Lundi 17h00 - NDG

MARDI :

ATELIERS CRÉATIFS (1 - 2 - 3 primaires) - Mardi 12h05 - NDG
ATELIERS JEUX DE SOCIÉTÉ (3 maternelles) - Mardi 12h05 - NDG
CODAGE/INFORMATIQUE (4 - 5 - 6 primaires) - Mardi 12h05 - NDG
DÉFOUL GYM (2 - 3 maternelles) - Mardi 12h05 - NDG
DESSIN & PEINTURE - Les Ateliers du Mardi (1 - 2 primaires) - Mardi 12h05 - NDG !!! Nouveauté 2025/2026 !!
LEGO CONSTRUCTION DÉFIS (1 - 2 - 3 primaires) - Mardi 12h05 - NDG

DÉFOUL CIRQUE (2 - 3 maternelles) - Mardi 16h00 - NDG
DÉFOUL CIRQUE (Accueils - 1 maternelles) - Mardi 16h00 - NDG
DÉFOUL DANSE (Accueils - 1 maternelles) - Mardi 16h00 - NDG
DÉFOUL YOGA (2 - 3 maternelles) - Mardi 16h00 - NDG
DÉFOUL YOGA (Accueils - 1 maternelles) - Mardi 16h00 - NDG
Étude Encadrée MARDI (1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 primaires) - 16h00 - NDG
Mini Architecte – Niveau Explorateur (3 - 4 primaires) - Mardi 16h00 - NDG !!! Nouveauté 2025/2026 !!

TENNIS DE TABLE (4 - 5 - 6 primaires) - Mardi 17h00 - NDG !!! Nouveauté 2025/2026 !!

MERCREDI :

ATELIERS CULINAIRES (1 - 2 primaires) - Mercredi 13h30 - NDG
DÉFOUL SPORTS (2 - 3 maternelles) - Mercredi 13h30 - NDG
FOOTBALL (3 - 4 - 5 - 6 primaires) - Mercredi 13h30 - NDG
Mini Architecte – Niveau Explorateur (3 - 4 primaires) - Mercredi 13h30 - NDG !!! Nouveauté 2025/2026 !!!

ATELIERS CULINAIRES (2 - 3 maternelles) - Mercredi 14h30 - NDG
Mini Architecte – Niveau basique (1 - 2 primaires) - Mercredi 14h30 - NDG !!! Nouveauté 2025/2026 !!!
PSYCHO FOOT EN SALLE (3 maternelles - 1 - 2 primaires) - Mercredi 14h30 - NDG
DÉFOUL SPORTS (Accueil - 1 maternelles) - Mercredi 14h30 - NDG !!! Nouveauté 2025/2026 !!!

www.dynamix23.be
info@dynamix23.be
+32 (0)2 767 10 12

Année scolaire 2025/2026

Ecole Notre Dame des Grâces
Avenue du Chant d'Oiseau 19
1150 Bruxelles

JEUDI :

CODAGE/INFORMATIQUE (4 - 5 - 6 primaires) - Jeudi 12h05 - NDG
DANSE DU MONDE (3 maternelles - 1 - 2 primaires) - Jeudi 12h05 - NDG
DÉFOUL CONTES & DESSINS (2 - 3 maternelles) - Jeudi 12h05 - NDG
JEUX D'ÉCHECS (tous niveaux) (3 - 4 - 5 - 6 primaires) - Jeudi 12h05 - NDG

ATELIERS THÉÂTRE (3 - 4 - 5 - 6 primaires) - Jeudi 16h00 - NDG !!! Nouveauté 2025/2026 !!!
CODAGE/INFORMATIQUE (4 - 5 - 6 primaires) - Jeudi 16h00 - NDG
DÉFOUL ARTISTIQUE (2 - 3 maternelles) - Jeudi 16h00 - NDG !!! Nouveauté 2025/2026 !!!
DÉFOUL ARTISTIQUE (Accueil - 1 maternelles) - Jeudi 16h00 - NDG !!! Nouveauté 2025/2026 !!!
DÉFOUL CIRQUE (2 - 3 maternelles) - Jeudi 16h00 - NDG
DÉFOUL CIRQUE (Accueils - 1 maternelles) - Jeudi 16h00 - NDG
DÉFOUL YOGA (2 - 3 maternelles) - Jeudi 16h00 - NDG
DÉFOUL YOGA (Accueils - 1 maternelles) - Jeudi 16h00 - NDG
Étude Encadrée JEUDI (1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 primaires) - 16h00 - NDG
FOOTBALL (1 - 2 - 3 primaires) - Jeudi 16h00 - NDG
JEUX D'ÉCHECS (tous niveaux) (3 - 4 - 5 - 6 primaires) - Jeudi 16h00 - NDG

CIRQUE (1 - 2 - 3 primaires) - Jeudi 17h00 - NDG

VENDREDI :

ATELIERS JEUX DE SOCIÉTÉ (2 - 3 maternelles) - Vendredi 12h05 - NDG
CODAGE/INFORMATIQUE (1 - 2 - 3 primaires) - Vendredi 12h05 - NDG
TENNIS DE TABLE (4 - 5 - 6 primaires) - Vendredi 12h05 - NDG

CODAGE/INFORMATIQUE (1 - 2 - 3 primaires) - Vendredi 16h00 - NDG
DÉFOUL ARTISTIQUE (Accueil - 1 maternelles) - Vendredi 16h00 - NDG !!! Nouveauté 2025/2026 !!!
Étude Encadrée VENDREDI (1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 primaires) - 16h00 - NDG
ÉVEIL MUSICAL & CHANTS CHORALE (2 - 3 maternelles) - Vendredi 16h00 (45min) - NDG
GYMNASTIQUE SPORTIVE (1 - 2 - 3 primaires) - Vendredi 16h00 - NDG
GYMNASTIQUE SPORTIVE (4 - 5 - 6 primaires) - Vendredi 16h00 - NDG

ATELIERS MUSICAL (1 - 2 - 3 primaires) - Vendredi 17h00 - NDG - Promozart !!! Nouveauté 2025/2026 !!!
DÉFOUL YOGA (2 - 3 maternelles) - Vendredi 16h00 - 17h00 - NDG

Durée des activités parascolaires (cours) : ***60 minutes***.

Inscription exclusivement via le site Internet www.dynamix23.be

DYNAMIX 23
www.dynamix23.be
info@dynamix23.be
+32 (0)2 767 10 12

Année scolaire 2025/2026

Ecole Notre Dame des Grâces
Avenue du Chant d'Oiseau 19
1150 Bruxelles

HORAIRES & TARIFS

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

Matin	entre 7h30 & 8h10	Accueil : 0,60 € / jour / enfant
	entre 8h10 & 8h25	Accueil GRATUIT
Midi	de 12h05 à 13h30 *Maternelles* *Primaires*	2,20 € / jour / enfant (sieste - service repas - surveillance midi - activité) 0,50 € / jour / enfant (potage du jour pour tous) **Total forfait temps de midi : 2,70 € / jour / enfant**
	Repas Chauds Maternelles & Primaires	**Repas chaud & dessert du jour : 3,57 € / jour / enfant**
	de 12h05 à 13h05	**Activités Parascolaires** Inscription par cycle et par thème (maternelles et primaires)
Après-midi	entre 15h25 & 16h00	Accueil GRATUIT
	entre 16h00 & 17h15	Accueil : 3,10 € / jour / enfant
	entre 17h15 & 18h00	Accueil : 4,10 € / jour / enfant
	de 16h00 à 17h00	ÉTUDES ENCADRÉES ou SURVEILLÉES (primaires)
	de 16h00 à 18h00	**Activités Parascolaires** Inscription par cycle et par thème (maternelles et primaires)

Mercredi

Matin	entre 7h30 & 8h10	Accueil : **0,60** € / jour / enfant
	entre 8h10 & 8h25	Accueil GRATUIT
Midi	entre 12h05 à 12h20	Accueil GRATUIT
	entre 12h20 à 14h00	**Temps de midi : 2,70 € / jour / enfant**
Après-midi	entre 14h00 & 16h00	Accueil : **5,20** € / jour / enfant (temps de midi inclus)
	entre 16h00 & 18h00	Accueil : **7,70** € / jour / enfant (temps de midi inclus)
	de 13h30 à 15h30	**Activités Parascolaires**

Par souci de sécurité, tous les enfants qui restent à l'école après 15h35 en temps d'accueil *(12h30 le mercredi)*, en étude ou en activité parascolaire seront systématiquement scannés à leur départ et facturés !

www.dynamix23.be
info@dynamix23.be
+32 (0)2 767 10 12

Année scolaire 2025/2026

Ecole Notre Dame des Grâces
Avenue du Chant d'Oiseau 19
1150 Bruxelles

GUIDE DE LECTURE DE LA GRILLE HORAIRE & DES TARIFS

Chers parents, vous trouverez ci-dessous un guide afin de faciliter la lecture des horaires et des tarifs de garde au sein de votre école.

Il est important de noter que les tarifs sont établis en fonction de l'heure de reprise de votre enfant. Pour rendre les choses plus claires, les tranches horaires de l'après-midi renseignent le prix total de la garderie de fin de journée à l'heure où votre enfant quitte l'école.

La grille des tarifs est organisée par tranches horaires, en fonction de l'heure de début et de fin de la garde. Chaque tranche horaire est associée à un tarif spécifique. Par exemple, la période de garde de 7h30 à 8h10 peut avoir un tarif différent de celle de 8h10 à 8h25.

Lorsque vous consultez la grille des tarifs, recherchez l'heure à laquelle vous prévoyez de reprendre votre enfant. Ensuite, trouvez la tranche horaire correspondante et le tarif qui lui est associé.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous avez besoin de plus d'informations pour comprendre la grille des tarifs. Nous sommes là pour vous aider à la comprendre et à rendre le processus aussi clair que possible pour vous.

Exemples concrets :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

* si votre enfant est déposé le matin à l'école **entre 7h30 et 8h10**, le tarif de l'accueil du matin s'élève à **0,60 euro** ;
* si votre enfant est déposé le matin à l'école **entre 8h10 et 8h25**, l'accueil du matin est à **GRATUIT** ;

* si votre enfant quitte l'école **entre 15h25 et 16h00**, l'accueil de fin de journée est **GRATUIT** ;
* si votre enfant quitte l'école **entre 16h00 et 17h15**, le tarif total de l'accueil de fin de journée s'élève à **3,10 euros** ;
* si votre enfant quitte l'école entre **17h15 et 18h00**, le tarif total de l'accueil de fin de journée s'élève à **4,10 euros** (soit 3,10 euros + 1,00 euro) ;

Les mercredis :

* si votre enfant quitte l'école **entre 12h05 et 12h20** l'accueil de fin de journée est **GRATUIT** ;
* si votre enfant participe au temps de midi du **mercredi entre 12h20 et 14h00**, le tarif de l'accueil du TEMPS DE MIDI s'élève à **2,70 euros** ;
* si votre enfant est repris après le temps de midi **entre 14h00 et 16h00**, le tarif total de l'accueil de l'après-midi s'élève à **5,20 euros** (temps de midi à 2,70 euros + accueil de la tranche 1 à 2,50 euros) ;
* si votre enfant est repris après le temps de midi **entre 16h00 et 18h00**, le tarif total de l'accueil de l'après-midi s'élève à **7,70 euros** (temps de midi à 2,70 euros + accueil de la tranche 1 à 2,50 euros + accueil de la tranche 2 à 2,50 euros).

Exemple : Votre enfant reste de 12h20 à 17h30, les frais de garde du jour seront de 7,70€ (temps de midi inclus)

Le dossier d'accueil complet est disponible sur notre site internet : www.dynamix23.be sous l'onglet « Accueils Extra-Scolaires », rubrique : Ecole Notre Dame des Grâces (télécharger le dossier AES de l'école Notre Dame des Grâces).

DYNAMIX 23
www.dynamix23.be
info@dynamix23.be
+32 (0)2 767 10 12

Ecole Notre Dame des Grâces
Avenue du Chant d'Oiseau 19
1150 Bruxelles

Calendrier scolaire

2025 - 2026

DÉBUT ET FIN D'ANNÉE SCOLAIRE — JOURS DE CONGÉ — VACANCES D'ÉTÉ

Enseignement
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Pacte pour un Enseignement d'excellence
LE MONDE ÉVOLUE. L'ÉCOLE AUSSI.

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Pour plus d'informations, rendez-vous sur enseignement.be
Éditeur responsable : Quentin DAVID, administrateur général f.f. de l'enseignement – Avenue du port 16 - 1080 Bruxelles